



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2023

No 11-2023 - Séance du 28 mars 2023

Collège de Cojonnex - Travaux d'assainissement

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le préavis 16-2021, déposé par l'ancienne commune de Blonay (travaux d'assainissement du collège de Cojonnex), concernait une remise à niveau nécessaire pour l'assainissement du bâtiment au niveau de la consommation énergétique.

Ces travaux, prévus d'être réalisés entre les mois d'août et d'octobre 2021, ne le sont que partiellement, le projet d'isolation ayant fait l'objet d'une opposition.

Il est important de faire un rappel des événements qui induisent ce retard :

Mai 2021	opposition déposée par « Patrimoine suisse » au sujet de l'isolation périphérique
Septembre 2021	opposition levée par la commune de Blonay
Avril 2022	recours de « Patrimoine suisse » accepté par la CDAP
Novembre 2022	audience sur place par le Tribunal cantonal (vision locale)
Février 2023	détermination de la CDAP, qui confirme la décision de levée d'opposition de la commune de Blonay

Dès lors, les entreprises adjudicataires concernées par ces travaux d'isolation, sont actuellement recontactées par le SUT, afin de confirmer les prix des offres adjudugées en 2021 et confirmer la planification, idéalement lors des vacances scolaires de l'été 2023.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner



Blonay, le 23 mars 2023

Délégation municipale : M. Gérald Gygli

Copie : Bureau du conseil communal – SUT